

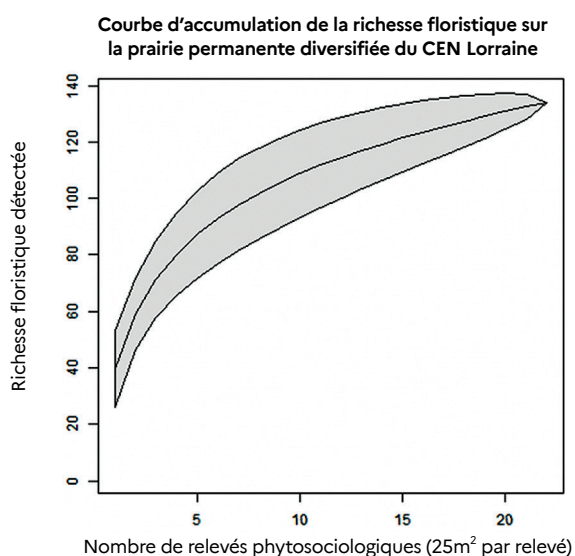
# LES PRAIRIES EN LORRAINE

## des espaces riches en biodiversité

par **Guillaume Gama**  
du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Lorraine

En Lorraine, les prairies permanentes peuvent abriter plus de 60 espèces végétales par parcelle, sans compter la biodiversité animale. Une prairie permanente extensive peut être constituée de plusieurs faciès de végétations différents (ou communauté végétale ou habitat) ce qui peut en augmenter considérablement sa diversité. Ainsi dans une prairie permanente extensive de 10 ha à Vibersviller (Moselle), constituée de faciès secs à très humides, le Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine a constaté la présence d'en moyenne 40 espèces végétales par relevé (25m<sup>2</sup>) et la prairie compte au total plus de 130 espèces botaniques prairiales (figure 1) et 6 communautés végétales (Gama & Oszczak, 2014).

Néanmoins, les espèces botaniques n'ont pas toutes le même intérêt écologique : la préservation des espèces rares et/ou menacées est considérée comme prioritaire. La représentation des espèces rares dans une prairie n'est pas forcément corrélée à la richesse totale (Pykälä et al., 2005), ce qui justifie de s'y intéresser de manière spécifique telle que cela est fait dans la méthode développée par le CEN Lorraine afin de diagnostiquer le niveau d'intérêt flore-habitat des prairies (Gama, 2019).



**FIGURE 1 : Richesse floristique dans une prairie permanente diversifiée comprenant 6 faciès de végétation et caractérisée par 22 relevés floristiques**  
(localisation : Vibersviller, Moselle - source : CEN Lorraine Gama & Oszczak, 2014)

### L'état de la connaissance et de la préservation des prairies semi-naturelles en Lorraine

Suite à la réduction importante des surfaces de prairies lorraines (source : DRAAF-Agreste) et face au constat présenté ci-dessus, le CEN Lorraine mène depuis 2011 des campagnes de terrain qui ont permis de caractériser la qualité et de localiser plus de 1 500 ha de prairies semi-naturelles (ou prairies à forts enjeux habitat-flore) via plusieurs campagnes d'études en 2019 et 2020. Ces résultats ont également permis de constater une grande hétérogénéité territoriale de la part de ces prairies en Lorraine. En effet, nous avons constaté que la part des prairies semi-naturelles varie entre 0,2 % et 8 % de la surface toujours en herbe (STH) sur les territoires étudiés (Gama, 2018). Le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) a révélé une part étonnamment élevée - 17,9 % de la STH en prairies semi-naturelles - liée à un contexte historique et socio-économique particulier. Les territoires où ces prairies semblent les mieux représentées sont plus globalement la partie Est du Plateau lorrain et potentiellement surtout la partie mosellane.



**Maculinea telejus et nausithous sur Sanguisorbe.**  
Crédit photo : G. Gama, CEN Lorraine

Dans certains cas, les enjeux prioritaires de conservation concernent directement la faune. Certains insectes rares et/ou menacés sont spécialistes d'une espèce botanique ou d'un type de fleur pour leur phase larvaire notamment. La mise en place d'actions ciblées vise à préserver les populations de ces espèces patrimoniales à l'instar des actions menées par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt pour la trame verte et bleue financé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est. Ce projet a pour objectif la définition et la mise en œuvre de la trame en faveur des prairies humides particulières, les prairies à Azurés liés à la Sanguisorbe (voir photos) dans le nord-est de la Moselle.

En parallèle des contractualisations des Mesures Agro-Environnementales menées par divers acteurs du territoire, la maîtrise foncière menée depuis plus de 30 ans par le CEN Lorraine concerne 1 425 ha de prairies réparties sur 91 sites protégés et associant 191 agriculteurs partenaires (Gama, 2020). Cette maîtrise foncière, concerne à l'heure actuelle moins de 0,5 % de la STH en Lorraine, et a pour objectif de conserver ou d'améliorer l'état de conservation de la biodiversité des prairies.

## Bibliographie

**Gama G.**, 2020. Suivi écologique Prairies 2019. Partenariats et pratiques agricoles dans les sites CEN Lorraine. Rapport d'étude réalisé avec le soutien de L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand-Est. 25p.

**Gama G.**, 2019. Expertise 2019. Prairies à Sanguisorbe – AMI TVB CASC. Diagnostic flore/habitat des prairies dans un territoire ciblé au sein de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence (CASC). Rapport d'étude réalisé avec le soutien de L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la DREAL Grand-Est et de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence. 17p. + annexes.

**Gama G.** 2018. Suivi écologique 2017. Projet « Prairies vivantes ». Représentativité des prairies à haute valeur patrimoniale sur 6 territoires de la Lorraine. Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CENL). 45 p. + annexes.

**Gama G., Oszczak O.** 2014. Vibersviller, La Burlach. Plan de gestion 2013-2019. Rapport réalisé avec le soutien financier de Réseau Ferré de France. 47 p. + annexes.

**Pykälä J., Luoto M., Heikkinen R.K., Kontula T.**, 2005. Plant species richness and persistence of rare plants in abandoned semi-natural grasslands in northern Europe. *Basic and Applied Ecology* 6, 25–33.



**Maculinea telejus.**  
Crédit photo : G. Gama, CEN Lorraine